RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche

Fonds Français pour L'Environnement Mondial
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Développement Régional du Sud-Ouest (PDRSO)

Convention de financement CCF 1106 01V (composante principale « Développement »)

Convention de financement CCF 1151.01Y (composante 2.3 « Appui à la Recherche »)

Rapport de mission réalisée du 22 au 30 novembre 2016

Participation à l'Atelier de Lancement (25/11/2016) et au Comité de Pilotage (28/11/2016) du projet PDRSO,

A Bangui, République Centrafricaine

Photo 1 (à gauche): Techniciens ICRA sur le dispositif de recherche de Mbaïki ;

Photo 2 (à droite) Atelier de lancement du PDRSO le 25/11/2016 à Bangui

Régis Peltier (Cirad-ES, UR Forêts et Sociétés)

21 décembre 2016

CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement,

Campus international de Baillarguet TA 10/B, 34398 Montpellier cedex 5, France

Conventions de Financement
AFD – RCA : N°CCF 1130 01 V / FFEM – RCA : N°CCF 1151.01 Y

Sommaire

1. Résumé opérationnel **3**

2. Introduction **5**

2.1 Objectif du PDRSO et de la mission 5

2.2 Programme de la mission de novembre 2016 6

2.3 Personnes rencontrées 6

3. Déroulement de la mission **8**

3.1 Atelier de lancement 8

3.2 Comité de Pilotage (CoPil) 8

3.3 Rencontre avec Yves Yalibanda (YY) 9

3.4 Rencontre avec Mme la Ministre (MEDDEFCP) 9

3.5 Rencontre avec l'ICRA 9

3.6 Rencontre avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en RCA 10

3.6 Rencontre avec l'IUCN et discussions filières bois-énergie et sciages artisanaux 11

3.7 Formalités en vue de l'achat d'un véhicule pour la recherche ICRA/CIRAD 12

3.8 Compléments d'information donnés par M. E. Fourmann 13

3.9 Contacts divers 14

4. Annexes **14**

4.1 Annexe 1 : Fiche de présentation PDRSO 14

4.2 Annexe 2 : Liste des membres du 1er Comité de Pilotage PDRSO 18

1. Résumé opérationnel

La mission de courte durée (8 jours) a tout d'abord consisté à participer à l'Atelier de Lancement (25/11/2016) et au Comité de Pilotage (28/11/2016) du Projet de Développement Régional du Sud-Ouest (PDRSO). Elle a également permis de prendre les contacts indispensable au démarrage de la participation du Cirad au volet Redd+ de la composante principale du projet et à la composante Recherche.

Le Comité de Pilotage a eu lieu le 28/11/2016, en présence d'une trentaine de participants. Le Chef de projet a tout d'abord donné une présentation de l'avancement du projet, avec le recrutement de tous les experts longs termes, sauf l'expert Reed+ (désistement), depuis la fin septembre 2016. Un problème de virement de l'avance de démarrage empêche de payer les experts nationaux et de financer les missions de terrain et l'achat du matériel. Tout est fait pour débloquer cette situation avant la fin de l'année.

Pour ce qui concerne la Composante Redd+, les fonds de fonctionnement sur FFEM sont de 530 K€. M. Lacharme coordonnera cette composante qui comprendra un expert NLT Redd+ (à recruter) et le cartographe (Ocklèfort FIONGAÏ), qui sera « transversal » avec la composante développement local. Les EICT, en particulier ceux du Cirad qui travailleront sur les filières et la ressource bois-énergie et sciage artisanal, devront proposer un budget de fonctionnement et un programme pour 2017, dès janvier 2017.

Un atelier- équipe » sera organisé en janvier 2017 pour programmer les activités détaillées et budgétées pour 2017. Le manuel de procédure (MP) du PDRSO a été présenté et est disponible sur demande.

Une dotation d'équipement pourra être donnée aux dix communes « pilotes », en attendant le transfert effectif des taxes forestières. Mais, il n'y a pas d'acquis intangible, ni de versement préalable. Le PDRSO a simplement prévu une somme de 35 000 euros par an pendant 3 ans pour chacune des 10 communes-pilotes (donc une enveloppe globale de 105 000€). Ces fonds ne seront mobilisés que sur la base d'un PDL établi, validé et hiérarchisé.

Le représentant de l'AFD a signalé que des pourparlers sont en cours avec la BM et l'UE, pour augmenter le volume financier du PDRSO et dépasser largement les dix communes forestières aidées et encadrées. Chaque commune rédigera un Plan de Développement Local (PDL) d'une durée de 3 à 5 ans, dont l'ambition doit largement dépasser la simple utilisation des fonds d'investissement communaux octroyés par le PDRSO.

A noter que le budget du projet ne permettra pas de payer tous les arriérés de salaire qui existent sur la station de Mbaïki.

Yves Yalibanda a bien reçu le double du contrat-Opérateur Cirad/Icra. Je lui ai remis une copie de la demande d'avance sur PDRSO-Recherche (également par mail). L'original sera envoyé par DHL. Il a mis en route la transmission vers l'AFD.

J'ai remis à Mme le Ministre Arlette SOMBO-DIBELE le disque dur contenant les données d'inventaire du projet Parpaf 2000-2012, récupérée par le Cirad à partir du disque dur endommagé d'Hervé Maïdou (par sécurité, une copie est sauvegardée au Cirad). Elle souhaite à C. Fargeot une bonne

retraite et espère que, malgré ce départ, les relations avec le Cirad vont se maintenir, voire se développer.

Le 24/11 j'ai rencontré le DG de l'ICRA, Hervé Francis MOKOSSESSE ALBUQUERQUE. Je lui ai remis un exemplaire original, signé par toutes les parties, du contrat d'opérateur PDRSO-Recherche, ainsi que de son annexe, le Protocole d'accord CIRAD/ICRA pour la mise en œuvre de la composante 2.3 de la convention CCF 1151.01 Y, dite « Appui à la Recherche Forestière (ARF)». Celui-ci m'a assuré de son plein soutien au cours des 4 prochaines années au cours desquelles le dispositif sera entretenu et inventorié (2017 à 2020). Il m'a ensuite présenté à l'ensemble de son Staff et, en particulier, Félix ALLAH-BAREM (FAB), Directeur Scientifique et Technique de l'ICRA, qui sera mis par l'ICRA à la disposition du projet ARF. Par ailleurs, ce dernier m'a confirmé son souhait d'entreprendre une thèse, à l'occasion de cette mise à disposition, le sujet, en relation avec le projet ARF, étant à préciser au cours des prochains mois. J'ai demandé au DG de faire une première demande d'avance de 5000€ au Cirad, accompagnée d'un prévisionnel des dépenses, mais je ne sais pas si cette demande pourra être effectivement payée avant la clôture de l'année budgétaire du Cirad, le 02/12/2016.

Le 25/11, j'ai rencontré Éric FORCE, Attaché de Coopération. Celui-ci m'a retracé l'historique de l'implication du SCAC dans le domaine de la recherche et de la gestion durable des forêts. Je lui ai également rappelé notre implication commune dans la création du Centre de Données Forestières (CDF) sur fonds Stabex-Bois, lequel CDF est actuellement sinistré, suite au vieillissement du matériel, aux pillages et à l'érosion du personnel. E. Force m'a dit la volonté du SCAC et plus largement du MAE de travailler en collaboration avec le FFEM, l'AFD et le MEDDEFCP pour la protection et la gestion durable des forêts, à travers le PDRSO et d'autres projets. Il m'a rappelé que de grosses possibilités de financement s'ouvrent au profit de la RCA, suite à la conférence sur la réconciliation en RCA de Bruxelles. Enfin, E. Force m'a indiqué qu'il existait bien des possibilités de bourses SCAC pour les thèses en alternances (prises en charge des séjours en France). Nous avons convenu qu'il participerait à une réunion au Cirad, à Montpellier, le 20/12/2016, avec un représentant de la Direction Générale et quelques chercheurs intéressés (P. Jagoret sur la filière cacao, P. Moustier sur l'agriculture périurbaine, etc.) afin d'encourager une meilleure implication du Cirad en RCA.

Suite au recueil par nos soins de 4 factures des véhicules 4*4 les moins chers, chez les trois fournisseurs de la place de Bangui, j'ai demandé à M. Allah-Barem de proposer son choix, sur budget PDRSO-Recherche. Nous attendons les pro-forma des motos. Un autre souci exprimé par FAB concerne l'achat d'un ordinateur + imprimante (6000 euros) et d'un groupe électrogène (2400 euros) sur la ligne ICRA. S'il faut attendre l'avance 2 (13 000 euros) d'avril 2017 pour faire ces 2 achats, les procédures feront qu'on les aurait avec retard. Aussi engager 8400 euros dans 13000 euros d'avance2 ne permettrait pas de bien organiser le premier inventaire. Je lui ai répondu que cela nécessitera la signature d'un avenant à l'accord Cirad/Icra, nous y travaillerons en janvier 2017.

Par ailleurs, j'ai fait avancer un dossier foncier concernant une maison Cirad, qui pourrait éventuellement servir pour loger un ATLT et les ATCT du Cirad.

J'ai rencontré Julien Fézouré, actuellement en disponibilité du MEDDEFCP. Il est ingénieur des E&F de l'Engref-FRT, DESS et DEA en SIG et télédétection et pourrait éventuellement intervenir en tant que consultant sur le volet Reed+.

2. Introduction

2.1 Objectif du PDRSO et de la mission

Le Projet de Développement Régional du Sud-Ouest (PDRSO) a effectivement démarré en RCA au début octobre 2016, avec l'arrivée de 3 ATLT, à savoir Marc Lacharme, Responsable UG Projet , Catherine Vivien, Expert international Aménagement forestier, Bruno Charbonnier, Expert Développement local et par la désignation de Yves Yalibanda comme Coordonnateur National . Rappelons brièvement que ce projet a été conçu comme une plate-forme de services, de formation et d'informations pour l'ensemble des parties-prenantes de la gestion forestière durable de la RCA, y compris les collectivités locales et le personnel de l'administration forestière.

Objectif spécifique 1 : améliorer l'accès et la qualité des services rendus aux habitants par les collectivités locales.

Objectif spécifique 2 : gérer durablement le massif forestier du sud-ouest et sécuriser ainsi sur le long terme les rentrées fiscales des communes forestières.

Objectif spécifique 3 : décliner et mettre en œuvre au niveau régional la stratégie nationale REDD+.

Objectif spécifique 4 : renforcer les capacités des acteurs locaux via des activités d'étude, de formation et de communication.

Le PDRSO s'articule en 3 composantes :

- **Composante 1 – Développement local** : destinée à améliorer l'accès et de la qualité des services de base rendus aux habitants, par les collectivités locales, et dont la zone d'action est constituée de 10 communes forestières ;
- **Composante 2 – Appui aux administrations forestières (AGDRF, MEFCP) :** qui doit participer à la gestion durable du massif forestier du Sud-ouest, et sécuriser sur le long terme les rentrées fiscales des communes forestières ;
- **Composante 3 – REDD+ :** qui vise à décliner et mettre en œuvre au niveau régional la stratégie nationale REDD+.

Il faut y ajouter une composante recherche dont le budget est séparé, qui concerne l'entretien et les mesures du dispositif de Mbaïki.

Depuis son démarrage, plusieurs experts nationaux ont été recrutés (Lydie KAMOT, ENLT, Spécialiste finances locales, Paul BOUANDE, EN Développement Local, Didier Pierre KOZZONGADA, EN Foresterie Sociale et Ockléfort FIONGAÏ, EN Cartographie Reed+), des bureaux ont été loués et les véhicules ont été commandés.

Fin novembre, il devenait nécessaire d'informer les administrations, ONG, partenaires et bénéficiaires du démarrage effectif, des objectifs et de la programmation du projet, cela a fait l'objet de l'atelier de lancement du 25/11/2016.

D'autre part, il était nécessaire de réunir le premier comité de pilotage du projet, ce qui a été réalisé le 28/11/2016.

Le Cirad m'a mandaté pour le représenter au cours de ces réunions et pour préparer le lancement de nos activités, aussi bien dans le cadre de la composante REED+ du projet principal que dans le cadre de la composante recherche.

2.2 Programme de la mission de novembre 2016

	Novembre 2016	Régis Peltier,
M	22	Vol Montpellier-Bangui Peltier. Repas avec l'équipe PDRSO + E. Fourmann (AFD) et J-F Chevalier (FRM)
M	23	Rencontres Y. Yalibanda (MEFCP), E. Beodo (UICN) et CDF. Concession Cirad (cabinet avocats)
J	24	Réunion ICRA (H. Mokossesse, F. Mbaya, et F. Allah-Barem)
V	25	Atelier de lancement du PDRSO, nombreuses personnalités, dont préfets, maires. Remise disque dur données d'inventaire à Mme le Ministre EFCP, Réunion avec E. Force (SCAC). Contact fournisseurs véhicules.
S	26	Courriers, agents PDRSO
D	27	Repos
L	28	Comité de pilotage PDRSO
M	29	Contact fournisseurs Vol Bangui-Yaoundé
M	30	Vol Yaoundé-Montpellier

2.3 Personnes rencontrées

PDRSO :
+Marc LACHARME, FRM, Responsable UG Projet, Tel 72 76 35 39, mail : MLACHARME@frm-france.com
+ Catherine VIVIEN, FRM, Expert international Aménagement forestier, Tel : 72 76 36 20, mail : CVIVIEN@frm-france.com
+ Jean-François CHEVALIER, FRM, ECT, supervision Développement local et Redd+, Tel : 72 57 59 43, mail : JFCHEVALIER@frm-france.com
+ Bruno CHARBONNIER, TEREA, EILT Expert Développement local, Tel : 72 38 15 34 et 75 32 31 22, mail : b.charbonnier@terea.net
+ Benoît DEMARQUEZ, TEREA, Représentant TEREA, mail : b.demarquez@terea.net
+ Lydie KAMOT, ENLT, Spécialiste finances locales, Tel : 75 50 00 96, Email : thoalydie@yahoo.fr
+ Paul BOUANDE, EN Développement Local, Tel : 72 02 26 74 / 75 50 49 16, Email : paulbonderb@yahoo.com
+ Didier Pierre KOZZONGADA, EN Foresterie Sociale, Tel : 72 73 46 22, Email : kozzongadadidier@gmail.com

Ockléfort FIONGAÏ, EN Cartographie Reed+, Tel : 72 04 23 27 / 75 01 55 54, Email : ocklefort@gmail.com

Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux et Forêts, Chasses et Pêches de la République Centrafricaine (MEDDEFCP) :

+ Ministre, Madame Arlette SOMBO-DIBELE,

+ Yves YALIBANDA, Coordonnateur National de la COMIFAC RCA/PDRSO, B.P. 830 Bangui, RCA Tél : + 236 75 50 50 54, E-mail : yvesyalibanda@yahoo.fr

+ Georges N'GASSE, DG Agence de Gestion Durable des Ressources Forestières (AGDRF), Tel : +236 70 02 54 34 / 72 22 66 15 / 75 04 63 52 / 77 21 48 17, Email : gpngasse@yahoo.fr

+ Julien FEIZOURE, ancien directeur régional EFCP de Bossangoa, actuellement en disponibilité, ingénieur des E&F de l'Engref-FRT, DESS et DEA en SIG et télédétection, tel : 75 12 30 21 / 72 80 42 91, Mail : julien_feizoure@yahoo.fr / feizoure.julien@gmail.com

Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA) :
+ Hervé Francis MOKOSSESSE ALBUQUERQUE, DG, Tel : +236 72 50 10 99 et +236 75 0490 99, Email : mokossesse@gmail.com, secrétariat : icrasdg@gmail.com
+ Félix ALLAH-BAREM, Directeur Scientifique et Technique de l'ICRA, Tél : + (236) ; 72 74 67 05/ 75 55 63 24 et 77 08 08 64, point focal ICRA pour le PDRSO-Recherche, E-mail : allabare@yahoo.fr
+ Fidèle Mbaya, Technicien Supérieur ICRA, chargé du suivi du dispositif de la LOL2-Mbaïki,

Agence Française de Développement (AFD) :

+ Emmanuel FOURMANN, Division Agriculture, développement Rural et Biodiversité (ARB), Tel : +33 1 53 44 48 87, Email : fourmanne@afd.fr

Ambassade de France en RCA, Service de Coopération et d'Action Culturelle,

+ Eric FORCE, Attaché de Coopération, BP 884 Bangui, RCA, Tel : + 236 21 61 30 00 et 72 16 37 58, eric.force@diplomatie.gouv.fr

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

+ Eustache BEODO MOUNDJIM, Assistant technique UICN-RCA, Tel : +236 75 58 83 50 et 72 71 14 53, Email eustache_b2002@yahoo.fr

3. Déroulement de la mission

3.1 Atelier de lancement

Il a eu lieu le 25/11/2016, en présence d'une centaine de participants, dont SE Mme le ministre du MEDDEFCP, du représentant de l'Ambassadeur de France et de l'AFD, du représentant du consortium, de l'équipe projet, de nombreux directeurs généraux, préfets, maires, représentant d'ONG et d'organismes de coopération. On trouvera en annexe1 la fiche de présentation du PDRSO (la compilation des présentations PDF faites à cette occasion est disponible sur demande). La presse locale a fait une large publication autour de cet atelier, reconnu comme un succès et comme un signe de la reprise des activités de recherche-développement dans le secteur forestier de RCA, après la crise.

3.2 Comité de Pilotage (CoPil)

Il a eu lieu le 28/11/2016, en présence d'une trentaine de participants. On trouvera en annexe 2 la liste des participants. Par ailleurs les présentations PDF faites à cette occasion sont disponibles.

Le Chef de projet a tout d'abord donné une présentation de l'avancement du projet, avec le recrutement de tous les experts longs termes, sauf l'expert Reed+ (désistement), depuis la fin septembre 2016. Un problème de virement de l'avance de démarrage empêche de payer les experts nationaux et de financer les missions de terrain et l'achat du matériel. Tout est fait pour débloquer cette situation avant la fin de l'année.

Un atelier »équipe projeté sera organisé en janvier pour programmer les activités détaillées et budgétées pour 2017.

Pour ce qui concerne la Composante Redd+, les fonds de fonctionnement sur FFEM sont de 530 K€. M. Lacharme coordonnera cette composante qui comprendra un expert NLT Redd+ (à recruter) et le cartographe (Ocklèfort FIONGAÏ), qui sera « transversal » avec la composante développement local. Les EICT, en particulier ceux du Cirad qui travailleront sur les filières et la ressource bois-énergie et sciage artisanal, devront proposer un budget de fonctionnement et un programme pour 2017, dès janvier 2017. A priori, il sera possible d'inclure dans ce budget des salaires d'enquêteurs et d'inventoristes, des frais de déplacement sur le terrain et des stages (à vérifier). Le staff PDRSO a estimé qu'il était prématuré d'en parler au cours du CoPil et que cela se règlerait en janvier.

Le manuel de procédure (MP) du PDRSO a été présenté, il est disponible sur simple demande auprès de M. Lacharme. Le MP est structuré en fiches de procédure (8), par ex. pour les passations de marché.

Une dotation d'équipement pourra être donnée aux dix communes « pilotes », en attendant le transfert effectif des taxes forestières. Mais, il n'y a pas d'acquis intangible, ni de versement préalable. Le PDRSO a simplement prévu une somme de 35 000 euros par an pendant 3 ans (donc une enveloppe globale de 105 000€) pour chacune des 10 communes-pilotes. Ces fonds ne seront mobilisés que sur la base d'un PDL établi, validé et hiérarchisé (etc.). On pourrait imaginer qu'une commune ne joue pas le jeu (et donc ne parvienne pas à mobiliser toutes ces ressources) et que les fonds soient redéployés.

E. Fourmann, représentant de l'AFD, a signalé que des pourparlers sont en cours avec la BM et l'UE, pour augmenter le volume financier du PDRSO et dépasser largement les dix communes forestières aidées et encadrées. Chaque commune rédigera un Plan de Développement Local (PDL) d'une durée

de 3 à 5 ans, dont l'ambition doit largement dépasser la simple utilisation des fonds d'investissement communaux octroyés par le PDRSO. Chaque commune doit rechercher des revenus, taxes et impôts. Une commune a déjà un champ communautaire de riz, pourquoi pas une forêt communale ou une « grappe » de forêts villageoises ?

Les maires s'inquiètent du fait que les exploitants forestiers ne payent pas leurs taxes pour récupérer les reversements de TVA qu'ils n'ont pas reçus et pour compenser leurs pertes pendant la guerre civile. Cela bloque le système. Des solutions négociées doivent être trouvées, pourquoi pas sous forme d'atelier de « réconciliation » ?

A noter que le budget du volet Recherche du PDRSO ne permettra pas de payer tous les arriérés de salaire qui existent sur la station de Mbaïki.

3.3 Rencontre avec Yves Yalibanda (YY)

Réunion le 23/11 à 9h.

YY a bien reçu le double du contrat-Opérateur. Je lui ai remis une copie de la demande d'avance sur PDRSO-Recherche (également par mail). L'original sera envoyé par DHL. Il a mis en route la transmission vers l'AFD.

D'autre part, YY a demandé une audience auprès de Mme le Ministre du MEDDEFCP.

3.4 Rencontre avec Mme la Ministre (MEDDEFCP)

Après l'atelier de lancement du PDRSO, le 25/11 à 11h, Mme le Ministre Arlette SOMBO-DIBELE a bien voulu me recevoir. J'ai profité de cette occasion pour lui remettre le disque dur contenant les données d'inventaire du projet Parpaf 2000-2012, récupérée par le Cirad à partir du disque dur endommagé d'Hervé Maïdou (par sécurité, une copie est sauvegardée au Cirad).

Mme le Ministre a remercié le Cirad pour cet apport et également pour la mise à disposition de C. Fargeot, en tant que conseiller, en 2015-2016. Elle lui souhaite une bonne retraite et espère que, malgré ce départ, les relations avec le Cirad vont se maintenir, voire se développer.

3.5 Rencontre avec l'ICRA

Le 24/11 à partir de 9h30, je me suis rendu à l'ICRA, au PK10 de Bangui, pour y rencontrer son DG, Hervé Francis MOKOSSESSE ALBUQUERQUE (HFMA). Je lui ai remis un exemplaire original, signé par toutes les parties, du contrat d'opérateur PDRSO-Recherche, ainsi que de son annexe, le Protocole d'accord CIRAD/ICRA pour la mise en œuvre de la composante 2.3 de la convention CCF 1151.01 Y, dite « Appui à la Recherche Forestière (ARF)». Celui-ci m'a remercié et m'a assuré de son plein soutien au cours des 4 prochaines années au cours desquelles le dispositif sera entretenu et inventorié (2017 à 2020). Il m'a ensuite présenté à l'ensemble de son Staff, réuni dans son bureau. J'ai présenté rapidement le projet PDRSO-Recherche et les attendus et implication du Cirad et de l'ICRA. Le DG m'a présenté Félix ALLAH-BAREM (FAB), Directeur Scientifique et Technique de l'ICRA, qui sera mis par l'ICRA à la disposition du projet ARF. Par ailleurs, ce dernier m'a confirmé son souhait d'entreprendre une thèse, à l'occasion de cette mise à disposition, le sujet, en relation avec le projet ARF, étant à préciser au cours des prochains mois. Je l'ai félicité et lui ai assuré l'appui du Cirad, à la fois scientifique mais aussi pour faciliter une inscription, si possible en co-tutelle et la recherche de bourses.

Par ailleurs, j'ai pu avoir une réunion avec Fidèle MBAYA, Technicien Supérieur, en poste sur le dispositif de Mbaïki depuis plus de dix ans, et qui doit y poursuivre ses fonctions pendant la durée du projet ARF. Celui-ci m'a décrit la situation compliqué du dispositif. Les incursions et dégâts par les populations y sont limités, semble-t-il à la récolte de bois de feu et à la cueillette de PFNL (chenilles, ignames, rongeurs). Par contre, au niveau du personnel, les choses sont plus compliquées. Le technicien, assistant de Fidèle et le chauffeur ont été licenciés et ont touché 60% de leurs droits. Trois gardiens, dont un fait aussi office de cuisinier pendant les périodes d'inventaire et de séjour de scientifiques, ne sont plus payés depuis 18 mois. Il en est de même pour la prime de Fidèle. Ils sont au bord de la révolte et l'ICRA est régulièrement convoqué par l'Inspection du Travail.

Après avoir pris l'avis de M. Fourmann, j'ai informé M. Mokossesse que le projet ARF ne pourrait pas prendre en charge le paiement de tous ces arriérés. Ceux-ci devront être pris en charge par le CASDF. Mais, de façon pragmatique, il sera possible de payer les salaires des 3 gardiens et les primes de Fidèle et de l'ingénieur à partir de la signature du contrat d'opérateur, à savoir du 01/11/2016.

J'ai informé M. Mokossesse et M. Allah-Barem des points suivants :

Si FAB souhaite commencer une thèse sur un sujet en relation avec le dispositif de la Lolé-Mbaïki, je lui conseille de réfléchir rapidement à un sujet, à une école doctorale d'accueil et à un comité de thèse provisoire.
Je l'ai informé qu'il y a des possibilités de bourses SCAC pour les thèses en alternances (prises en charge des séjours en France) mais inutile de déposer une demande, tant que le sujet n'est pas construit.
Par ailleurs, si FAB doit être le point focal ICRA pendant la durée du projet PDRSO, je lui ai proposé de voir avec le DG ICRA comment fonctionner, pour les aspects administratifs et financiers.
J'ai demandé au DG de faire une première demande d'avance de 5000€ au Cirad, accompagnée d'un prévisionnel des dépenses, mais je ne sais pas si cette demande sera effectivement payée avant la clôture de l'année budgétaire du Cirad, le 02/12/2016.

Un autre souci exprimé par FAB concerne l'achat d'un ordinateur + imprimante (6000 euros) et d'un groupe électrogène (2400 euros) sur la ligne ICRA. S'il faut attendre l'avance 2 (13 000 euros) d'avril 2017 pour faire ces 2 achats, les procédures feront qu'on les aurait avec retard. Aussi engager 8400 euros dans 13000 euros d'avance2 ne permettrait pas de bien organiser le premier inventaire. Je lui ai répondu que cela nécessitera la signature d'un avenant à l'accord Cirad/Icra, nous y travaillerons en janvier 2017.
Dans l'idéal, il serait souhaitable que le DG-ICRA fasse un courrier indiquant que FAB sera l'ingénieur/chercheur désigné pour suivre le dispositif de Mbaïki.
Il faut enfin noter qu'il sera souhaitable que l'ICRA contacte le directeur du CASDF (Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Forestier) pour obtenir sa participation aux travaux de recherche qui complèteraient les maigres crédits du PDRSO et faciliterait le paiement des arriérés de salaire et de prime.

3.6 Rencontre avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en RCA

Le 25/11, à partir de 20h, j'ai rencontré Éric FORCE, Attaché de Coopération. Celui-ci m'a retracé l'historique de l'implication du SCAC dans le domaine de la recherche et de la gestion durable des forêts. Je lui ai également rappelé notre implication commune dans la création du Centre de

Données Forestières (CDF) sur fonds Stabex-Bois, lequel CDF est actuellement sinistré, suite au vieillissement du matériel, aux pillages et à l'érosion du personnel.

E. Force m'a dit la volonté du SCAC et plus largement du MAE de travailler en collaboration avec le FFEM, l'AFD et le MEDDEFCP pour la protection et la gestion durable des forêts, à travers le PDRSO et d'autres projets. Il m'a rappelé que de grosses possibilités de financement s'ouvrent au profit de la RCA, suite à la conférence sur la réconciliation en RCA de Bruxelles. Au cours de celle-ci, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a présenté le 17 novembre aux bailleurs de fonds réunis à Bruxelles son vaste plan de redressement sur cinq ans estimé à 3,1 milliards de dollars. Cette feuille de route a pour ambition le retour à la paix, la stabilisation du pays, et la reconstruction de l'économie d'un pays à genoux après trois ans de conflit et des crises à répétition qui ont marqué son histoire depuis des décennies.

En matière forestière, il sera temps d'avoir une force de proposition, sans attendre les appels d'offre.

E. Force rappelle son intérêt pour la fiche de pré-identification du « projet d'évaluation du potentiel de stockage du carbone dans les savanes humides centrafricaines », rédigé par C. Fargeot, projet qui aurait un enjeu scientifique allant bien au-delà de la seule RCA.

E. Force m'a indiqué qu'il existait bien des possibilités de bourses SCAC pour les thèses en alternances (prises en charge des séjours en France), actuellement sous-utilisées.

Enfin, nous avons convenu qu'il participerait à une réunion au Cirad, à Montpellier, le 20/12/2016, avec un représentant de la Direction Générale et quelques chercheurs intéressés (P. Jagoret sur la filière cacao, P. Moustier sur l'agriculture périurbaine, etc.) afin d'encourager une meilleure implication du Cirad en RCA.

3.6 Rencontre avec l'IUCN et discussions filières bois-énergie et sciages artisanaux

Le 23/11, j'ai rencontré Eustache BEODO MOUNDJIM, Assistant technique de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-RCA). Il faut aussi rappelé que M. Béodo avait initialement identifié comme expert national LT du projet PDRSO, spécialiste REDD+.

Nous avons évoqué la possibilité d'utiliser certains des enquêteurs on inventoristes ayant travaillé pour l'IUCN, dans le cadre des travaux que le Cirad devra mener sur PDRSO-REDD+.

Son avis est qu'il faudra les utiliser comme « consultants », sur la base d'un contrat définissant les moyens et les TDR. Sinon, il me confirme que la ville de Bangui, dont la population dépasse aujourd'hui 1 M d'hab. (Mal connu du fait des déplacés), consomme de grande quantité de bois, mais assez peu de charbon, plutôt destiné aux petits restaurants de grillades. D'après S. Gourlet-Fleury et C. Fargeot, 2015, Les travaux sur la consommation de bois de feu dans l'agglomération de Bangui, réalisés par B. Cassagne au début des années 1980, ont été actualisés en 1994 par le projet PARN/Banque Mondiale ; mais il ne semble pas y avoir d'étude plus récente. En Afrique humide, la consommation est généralement estimée à environ 0,75 m^3/habitant/an, soit, pour l'agglomération de Bangui un total annuel de près de 750 000 m^3. Depuis des années, le marché est approvisionné par les trois axes routiers goudronnés : route de Sibut, route de Boali et route de Mbaïki. Sur ce dernier axe, la principale zone de négoce se situe dans les villages entre Bimon et Kapou, jusqu'à une

trentaine de km de la barrière de Bimbo. La ville est desservie par une noria de charrettes à bras (*pousse-pousse*), chargées d'une tonne de bois et poussées par des jeunes gens, qui font en permanence l'aller-retour dans la journée. Il faut y ajouter le bois qui entre par le fleuve, principalement en provenance de RDC.

Le gaz est réservé aux plus riches, et son flux est assez facile à identifier, car il est entièrement importé du Cameroun (Total et Pradec). Il n'y a pas de données récentes sur ces flux. Le marché domestique du sciage artisanal en République Centrafricaine a fait l'objet d'une étude détaillée de G. Lescuyer (CIRAD/CIFOR) et al. en 2011-2012[1]. A cette époque, la consommation annuelle de sciages de l'agglomération de Bangui était estimée à 34 117 m^3 d'avivés industriels et à 33 335 m^3 de planches artisanales, produites par le secteur informel – et, d'après les auteurs, acheminés de nuit par le fleuve -, cette dernière filière représentant environ 1 600 emplois dans la grande périphérie de Bangui.

3.7 Formalités en vue de l'achat d'un véhicule pour la recherche ICRA/CIRAD

Suite au recueil par nos soins de 4 factures des véhicules 4*4 les moins chers, chez les trois fournisseurs de la place de Bangui, voici le courrier que j'ai envoyé à M. Allah-Barem, le 29/11/2016, avec copie à MM. Lacharme et Fourmann :

« Concernant l'achat du véhicule par le Cirad, prévu aux chapitres 5 &7 du Protocole d'accord Cirad/Icra, relative au projet PDRSO-Recherche, nous avons pu réunir 4 factures pro-forma, pour les montants suivants HT :

Fournisseur Bangui RCA	Désignation Du véhicule 4*4	Puissance / Places assisses	Garantie	Prix HT en FCFA	Prix €uros
GACOA SIV	Nissan P.U. NP300, Pick-up	Turbo diesel (2,5l) /5 p.	Non précisée	19.500.000	29.730
CFAO Motors RCA	Suzuki Jimny 3D JX	Essence 1,3 l / 4p.	2 ans ou 20.000 km	15.000.000	22.867,35
SCAR SA	DACIA Duster SUV	Diesel 2000 CC / 5p.	1 an ou 20.000 km	16.000.000	24.390
SCAR SA	MITSUBISHI L200, Pick-up	Diesel 2500 CC/ 5p.	1 an ou 20.000 km	19.000.000	28.970

Analyse : Voir copie du courrier envoyé à l'ICRA, ci-dessous :

[1] http://www.cifor.org/library/4387/le-marche-domestique-du-sciage-artisanal-en-republique-centrafricaine-etat-des-lieux-opportunites-et-defis/

« Le budget prévu sur le protocole d'accord est de 22.000€.
Il est évident que les deux pick-up Nissan et Mitsubishi sont plus puissants, plus grands et plus pratiques pour le transport des passagers et des bagages, mais leurs prix est bien trop élevé pour le budget.
Le SUV Dacia Duster est plus puissant, peut prendre 5 passagers et est plus confortable que le Jimny, mais coûte 1000€ de plus. Il a un coffre pour les bagages et deux barres de toit. Mais je ne suis pas certain qu'il passe mieux sur les pistes en saison des pluies, d'autre part, je ne connais pas la disponibilité des pièces pour ce véhicule, encore peu répandu en RCA. A noter que c'est le seul véhicule fabriqué en Europe.
Finalement, le ***Jimny*** *est le véhicule le moins confortable, le moins grand et le moins puissant. Mais c'est celui qui risque de passer le mieux en saison des pluies en forêt. En outre, c'est* ***celui dont le prix se rapproche le plus du budget disponible****. Si nous le retenons, il faudra rajouter une "galerie de toit" pour les bagages et le matériel.*
Pour ma part, je propose que ce ce soit ce véhicule Jimny qui soir retenu, mais je ne serai pas opposé, si vous le souhaitez, à ce qu'on demande à l'AFD l'autorisation pour le Cirad de n'acheter que le véhicule DACIA et de laisser à l'ICRA l'achat de la moto, sur sa ligne imprévu.
Je vous demande votre avis au nom de l'ICRA, ainsi que ceux, éventuels, du responsable UGP du projet et du point focal AFD pour le projet.
Il faut noter que nous ne pourrons probablement envoyer le Bon de Commande que lorsque nous aurons reçu l'avance de l'AFD sur le compte CIRAD, c'est à dire début janvier 2017. D'ici là, les prix risquent d'évoluer.
Concernant la moto, je n'ai que deux factures, je vous demande d'en trouver d'autres.
Dans l'attente de votre avis,

Bien cordialement

Régis Peltier »

3.8 Compléments d'information donnés par M. E. Fourmann

Pour la composante recherche, et comme évoqué avec Sylvie Gourlet en août 2016, E. Fourmann trouverait important qu'au-delà des communications scientifiques déjà publiées (dont on aimerait avoir le catalogue raisonné s'il existe), au-delà des rapports d'activités et de mission prévus dans le cadre de l'exécution des projets, il puisse y avoir un document « grand public » « accrocheur » qui rappelle l'histoire, les données, les projets (de mémoire, il y a eu plusieurs générations) et surtout les résultats de cette grande expérience. Ce document devrait ensuite être diffusé au Gouvernement et instituions comme la COMIFAC ou l'ATIBT (« la RCA, pionnière de l'aménagement forestier »), aux professionnels du bois (en RCA — pour rappeler que leurs taxes servent aussi à ça — et dans tout le bassin du Congo — pour rappeler que l'aménagement a des bases scientifiques), à d'autres bailleurs comme le PPECF (pour susciter des financements complémentaires). Bref, ce serait une occasion de mettre en lumière les talents conjugués de l'ICRA et du CIRAD. Et pour anticiper, E. Fourmann pense la même chose de ce qui sera fait dans la composante REDD+… il faudra communiquer en termes simples sur les trouvailles des équipes.

Concernant les relations AFD-CIRAD, E. Fourmann retient que R. Peltier sera (jusqu'à nouvel ordre) son correspondant en France pour le contrat « CIRAD opérateur de recherche » (121 000 euros + 15 000 euros) et pour la clôture du contrat d'assistance technique « Christian Fargeot ». Néanmoins, il faudra formellement passer par Yves Yalibanda pour toutes les démarches opérationnelles (demandes de versement et d'ANO). E. Fourmann pourra être en copie des messages, mais c'est l'agence de Bangui qui est en charge de ces projets.

En revanche, pour l'exécution du contrat « Consortium opérateur du PDRSO », les requêtes devront passer par JF Chevalier (FRMI), pour limiter les coûts de transaction et les risques de malentendus.

3.9 Contacts divers

En dehors des réunions ci-dessus, J'ai fait avancer un dossier foncier concernant une maison Cirad, qui pourrait éventuellement servir pour loger un ATLT et les ATCT du Cirad.

J'ai rencontré Julien Fézouré, actuellement en disponibilité du MEDDEFCP. Il est ingénieur des E&F de l'Engref-FRT, DESS et DEA en SIG et télédétection et pourrait éventuellement intervenir en tant que consultant sur le volet Reed+.

4. Annexes

4.1 Annexe 1 : Fiche de présentation PDRSO

Fiche de présentation

Projet de Développement Régional du Sud-Ouest de la RCA

(PDRSO)

Le Projet de Développement Régional du Sud-Ouest de la République Centrafricaine a débuté ses activités en septembre 2016 pour une durée prévisionnelle de 4 ans.

Doté d'un budget de 6,5 millions d'euros, réparti en deux subventions l'une de l'AFD de 5 millions d'euros et l'autre du FFEM (Fond Français de l'Environnement Mondial) de 1,5 million d'euros, le projet est sous la maitrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche . La maitrise d'œuvre est assurée par un opérateur sous contrat, le Groupement FRMi– TEREA – CIRAD – ONFI – OB, dont le chef de file est FRMi .

Son Objectif Général est formulé ainsi: **Dans les dynamiques de décentralisation en œuvre en RCA, contribuer à la réduction de la pauvreté dans les communes forestières du sud-ouest de la RCA par un renforcement de leurs capacités et par une gestion durable et soutenue de la ressource forestière.**

Ses Objectifs spécifiques **sont les suivants:**

Objectif spécifique 1 : Améliorer l'accès et la qualité des services rendus aux habitants par les collectivités locales.

Objectif spécifique 2 : Gérer durablement le massif forestier du sud-ouest et sécuriser ainsi sur le long terme les rentrées fiscales des communes forestières.

Objectif spécifique 3 : Décliner et mettre en œuvre au niveau régional la stratégie nationale REDD+.

Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités des acteurs locaux via des activités d'étude, de formation et de communication.

Le PDRSO prolonge et élargit l'approche du PARPAF (2000-2011). Il comporte 3 volets (voir leur emprise géographique sur la carte jointe) :

- **un volet développement local**, combinant renforcement de capacité des communes et des communautés locales (planification des besoins, mobilisation des recettes forestières, maîtrise d'ouvrage et suivi des chantiers) et financement d'investissements immédiats (sur ressources PDRSO, avant remobilisation des taxes forestières). Le projet couvre dans un premier temps 10 communes-pilotes :

    - 5 communes de la Sangha Mbaere où le contexte est favorable (nouveaux permis, pas de contentieux fiscaux). Le projet devra optimiser les synergies entre aménagement forestier (AGDRF) et développement local (UGP).

    - 5 communes de la *Lobaye* autour de la zone REDD+ pour optimiser les synergies (déplacements, enquêtes, planification). Ce focus sur des communes « mixtes » forestières et agricoles constitue une forme de laboratoire pour une approche développement local réplicable en zone non forestière, au service d'une vision de plus long terme : une RCA couverte par un dispositif d'appui au développement local fondé sur l'activité économique (agriculture, commerce, service) et la mobilisation des rentes éventuelles (or, diamant, forêt).

- **un volet appui aux administrations forestières** (AGDRF, MEFCP) combinant assistance technique résidente et ponctuelle à l'AGDRF et matériel technique (logiciels, bureautique) afin de redonner toute sa visibilité à cette Agence. Le processus d'aménagement des 3 permis octroyés fin 2014 sera notamment à conduire sur les plans forestiers, sociaux et environnementaux, ainsi que l'adaptation des scénarios de gestion durable sur les permis réattribués courant 2015.

- **un volet REDD+** (sur financement FFEM) destiné à définir et mettre en place des interventions visant à limiter la pression agricole sur la forêt et à en mesurer l'impact. Ce volet se concentrera sur l'est du massif (*permis n°165, 186 et 192*), dans la partie qui est la plus exposée à la déforestation pour l'agriculture et l'approvisionnement de la ville de Bangui. Une part du financement FFEM permettra également d'appuyer le centre de recherche forestière de Mbaïki/Boukoko (équipements, frais de fonctionnement).

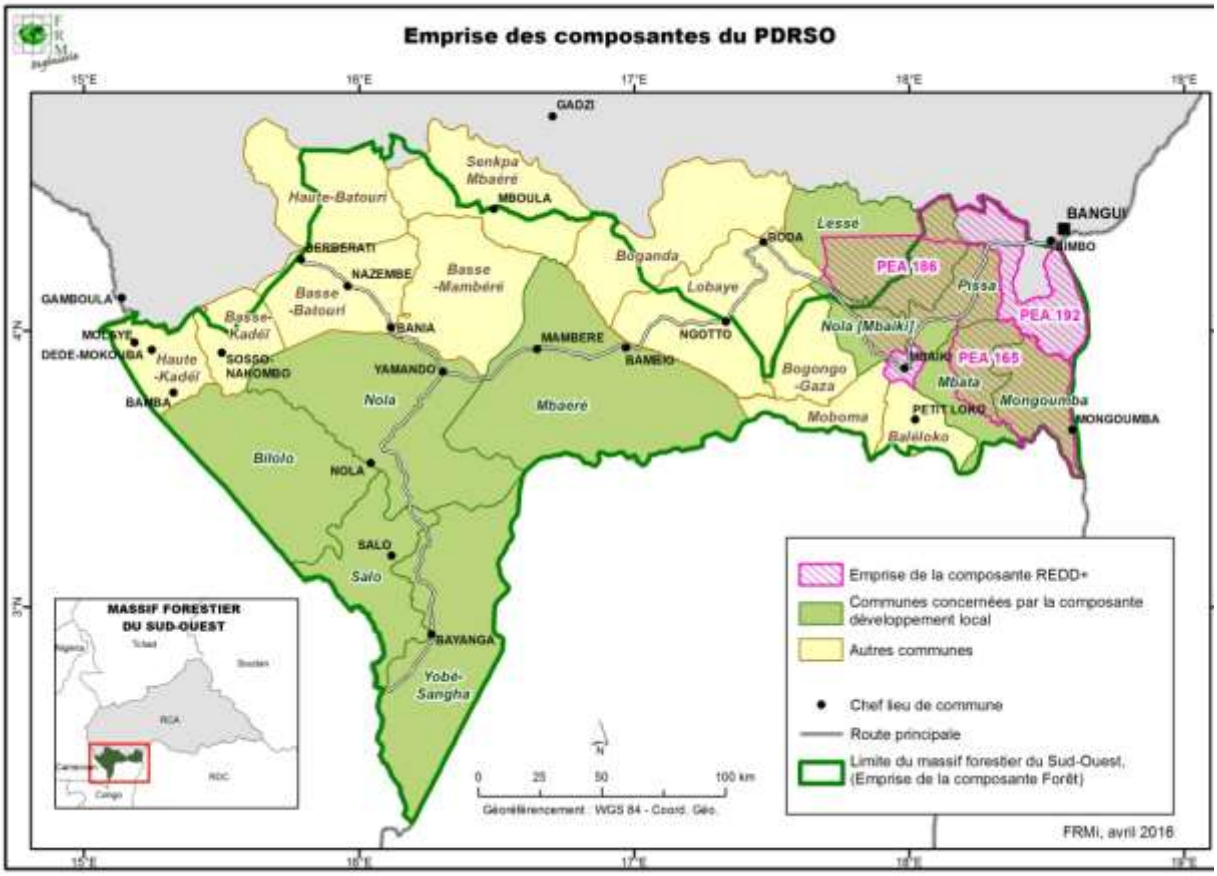
Emprise des composantes du PDRSO
15°E
16°E
17°E
18°E
19°E
4°N
3°N
GADZI
Senkpa Mbaéré
MBOULA
Haute-Batouri
BERBERATI
NAZEMBE
Basse -Mambéré
Basse -Batouri
Boganda
Lobaye
BODA
Lessé
BANGUI
LIMBO
PEA 186
Pissa
PEA 192
PEA 165
GAMBOULA
MOLAYE
DEDE-MOKOUBA
Basse-Kadéï
Haute -Kadéï
SOSSO-NAKOMBO
BAMBA
BANIA
YAMANDO
MAMBERE
BAMBIO
NGOTTO
Nola (Mbaiki)
MBAIKI
Bogongo -Gaza
Mbata
Mongoumba
PETIT LOKO
MONGOUMBA
Moboma
Baléloko
Nola
Mbaéré
Bilolo
NOLA
SALO
Salo
BAYANGA
Yobé-Sangha
MASSIF FORESTIER DU SUD-OUEST
Tchad
Soudan
RCA
RDC
Cameroun
Congo
Emprise de la composante REDD+
Communes concernées par la composante développement local
Autres communes
Chef lieu de commune
Route principale
Limite du massif forestier du Sud-Ouest, (Emprise de la composante Forêt)
0
25
50
100 km
Géoréférencement : WGS 84 - Coord. Géo.
FRMi, avril 2016

L'**organigramme du PDRSO** est ainsi défini;

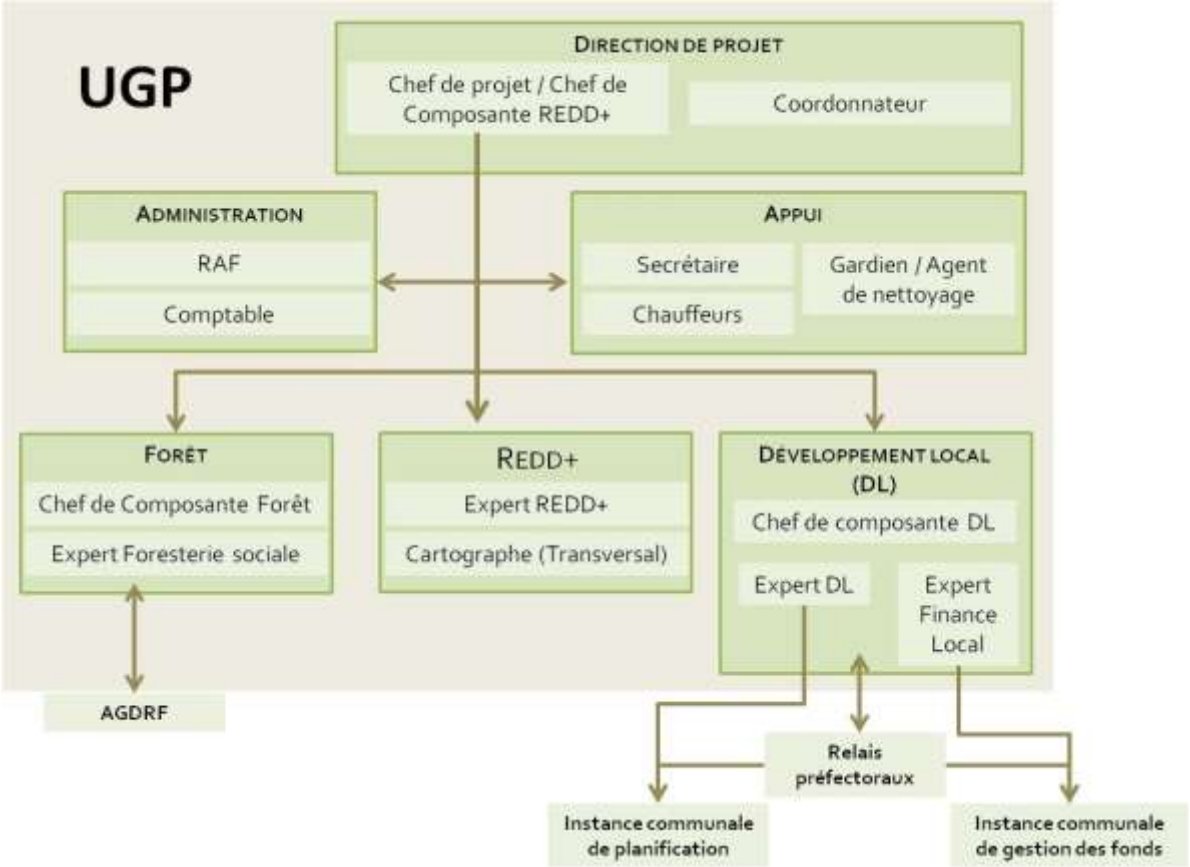

Les contacts de l'équipe de l'UGP sont les suivants:

fonction	Prénom Nom	téléphone	courriel
coordonnateur	Yves YALIBANDA	75 50 50 54	yvesyalibanda@yahoo.fr
Chef de Projet	Marc LACHARME	72 76 35 39	mlacharme@frm-france.com
Responsable Développement Local	Bruno CHARBONNIER	72 38 15 34/ 75 32 31 22	b.charbonnier@terea.net
Expert National Développement Local	Paul BOUBANDE	75 50 49 16/ 72 02 26 74	paulbonderb@yahoo.com
Expert National Finances locales	Lydie KAMOT	75 50 00 96	lydiethoa@yahoo.com
Responsable composante forêt	Catherine VIVIEN	72 76 36 20/ 75 32 35 39	cvivien@frm-france.com
Expert National foresterie sociale	Didier Pierre KOZZONGADA	72 73 46 22	kozzongadadidier@gmail.com
Expert National cartographie REDD+	Ocklèfort FIONGAÏ	75 01 55 54/ 72 04 23 27	ocklefort@gmail.com

4.2 Annexe 2 : Liste des membres du 1er Comité de Pilotage PDRSO

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS ET INSTITUTIONS	TELEPHONE	EMAIL
1	OKOA-PENGUIA-ROGER	MAIRE PISSA	72-74-07-96	
2	BANDIWO-JUSTIN	DGAT/MISPAT	75-50-20-82	jbandiwo@yahoo.fr
3	N'GASSE GEORGES	DG/AGDRF	75-39-50-60	gpngasse@yahoo.fr
4	PAMBA-JEAN MARIE	PDS NOLA	75-08-63-13	
5	MOIMAMSE	ASSOCIATION AGRICOLE DE LOBAYE	72-14-4-50	
6	LOUTOMO-CLOTAIRE	DCTD/MISPAT	75-55-09-40	loutomoc@yahoo.fr
7	OUANGANDO DAVID	DGEFCP/MEDDEFCP	72-07-72-82	douangando@gmail.com
8	THALLER-LOUISE	CP AFD	72-01-44-37	thallerl@afd.fr
9	NASSIF-LAURENCE	GICA	75-50-14-02	laurencenassif@yahoo.fr
10	BAÏPOULE SAMUEL	MINISTERE DU PLAN	75-04-71-52	s.natelao@yahoo.fr
11	KASOWDA-NZA-KOANIEL	HCD CAT RELIEF	72-74-40-71	-
12	DJADDE-JERRY	PREFET SM	75-07-74-72	-
13	MOBANZA JUSTIN	MAIRE BAYANGA	75-36-15-93	-
14	TOLA-KOGADOU IGOR	2è VICE PRESIDENT COMITE	75-55-82-22	climatrca@gmail.com
15	YALIBANDA-YVES	Vice PRESIDENT COMITE	75-50-50-54	yvesyalibanda@yahoo.fr
16	ALLAH-BAREM FELIX	DGA ICRA	75-55-63-24	allabare@yahoo.fr
17	CHEVALIER JEAN FRANCOIS	COORDONNATEUR CONSORTIUM PDRSO	72-57-59-43	jfchevalier@frm-France.com
18	FOURMANN EMMANUEL	CHEF DE PROJET AFD POUR LE PDRSO	33 153 444 887	fourmanne@afd.fr
19	Marc lacharme	Chef de PROJET PDRSO	72 76 35 39	mlacharme@frm-france.com
20	Julie SAMBO BANDABA	RAF PDRSO	75 03 62 21/ 72 03 62 22	sambojulie@hotmail.fr
21	Dev Danillo LAMBA SUNIL	Comptable PDRSO	72 04 65 67	devdanillol@gmail.com
22	Bruno CHARBONNIER	Responsable volet Développement Local	72 38 15 34/ 75 32 31 22	b.charbonnier@terea.net
23	Paul BOUBANDE	ENLT Développement Local	75 50 49 16/ 72 02 26 74	boubanderpaul@gmail.com
24	Lydie KAMOT	ENLT finances locales	75 50 00 96	Thoalydie@yahoo.com
25	Catherine VIVIEN	Responsable volet Foresterie	72 76 36 20/ 75 32 35 39	cvivien@frm-france.com
26	Didier Pierre KOZZONGADA	ENLT Foresterie sociale	72 73 46 22	kozzongadadidier@gmail.com
27	Ocklèfort FIONGAÏ	ENLT cartographe RAF	75 01 55 54/ 72 04 23 27	ocklefort@gmail.com
28	Régis PELTIER	CIRAD membre du consortium		regis.peltier@cirad.fr